



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



06100204



12 JUIN 2006

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/06/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **SOGETIM**

Forme juridique **Société Anonyme**

Siège **Rue des Augustins, 50 - 4000 LIEGE**

N° d'entreprise **424.440 22**

Objet de l'acte : **Assemblée Générale Ordinaire**

Texte

D'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège de la société le neuf mai deux mille six, il résulte que

1. l'Assemblée approuve, à l'unanimité des voix, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005;
2. A l'unanimité, il est décidé de reporter le résultat de l'exercice
3. l'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 octobre 2004. En conséquence, elle marque son accord pour intenter une ou plusieurs actions contre Monsieur Thierry SALMON et charge Maître Joseph GEORGE, avocat à Huy, rue de la Motte 41 de défendre les intérêts de la sa SOGETIM;
4. il n'y a pas d'autres points à traiter.

Pour la S.A.,
Claude DIZIER, Notaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature